

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
31 AOÛT 2016**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSÉN, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, ~~V. BRAVIN~~, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, ~~J. QUOILIN~~, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:40 en excusant l'absence des Conseillers V. BRAVIN et J. QUOILIN.

S É A N C E P U B L I Q U E

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – 22/08/2016 – modifications budgétaires communales n°2 pour l'exercice 2016

A 20:45, Monsieur le Conseiller André NICOLET entre en séance

2. Ordonnance de police relative au règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées rue du cimetière n°15 à VAUX-SOUS-CHEVREMONT.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Adhésion au "Réseau Belge des communes Cittaslow" ASBL.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX demande quelle est la valeur ajoutée de cette adhésion.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff répond qu'il s'agit pour cette organisation de coordonner l'action des villes belges du réseau et d'assurer la promotion générale de ce réseau.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE fait remarquer que le coût de la cotisation à cette organisation ne figure pas dans le projet de délibération.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil communal répond qu'il faut encore rédiger les statuts de cette association.

C'est évidemment à ce moment que la cotisation sera précisée. Par contre, nous pouvons dès aujourd'hui désigner les 3 membres de l'assemblée générale dont un administrateur.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil propose:

L. BURTON en tant qu'administrateur, C. GUYOT à l'assemblée générale et l'opposition désigne A. NOEL à l'assemblée générale

Il conviendra d'ajouter ces désignations à la délibération.

Monsieur le Conseiller Axel NOEL demande s'il y aura un permanent dans cette association.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff répond par l'affirmation, Madame STORM de SILLY.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Situation de caisse du Directeur financier.

Le Conseil prend connaissance de la situation (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Tutelle sur les CPAS.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

6. Fabrique d'Eglise Saint-Jean l'Evangéliste de BEAUFAYS

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY expose que comme le compte est à zéro, nous allons voter

a) compte 2014

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) budget 2016

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) modification budgétaire n°1/2015

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

d) compte 2015

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

7. Budget 2017 des Fabriques d'Eglise de

a) Saint-Jean l'Evangéliste de BEAUFAYS

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) Saint-François Xavier de CHAUDFONTAINE

Le Conseil, par vingt et une voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)
(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

8. Règlements-taxes concernant

a) les immeubles inoccupés

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) les logements meublés

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN estime que le règlement ne prévoit pas que les maisons de repos soient soumises à la taxe, or, beaucoup de celles-ci font partie de grands groupes où la finalité est clairement commerciales.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que le règlement proposé ajoute:

"Et de l'intérêt général de leurs activités"

Il propose de faire passer le règlement comme ça et ajoute que si des problèmes se posent, nous reviendrons en conseil communal.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement ajoute que les maisons de repos ne sont pas forcément des logements meublés.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil communal, répond que concerner les maisons de repos, ce n'est pas du tout l'esprit du règlement proposé aujourd'hui au conseil communal.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

9. Règlements-redevances concernant

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

a) l'occupation du domaine public par des activités ambulantes en dehors des fêtes locales et des marchés publics

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) l'occupation du domaine public par des activités ambulantes place A. Musch dans le cadre du Marché des Saveurs

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) la fourniture d'électricité sur les fêtes locales, les marchés publics et le domaine public en dehors des fêtes locales et des marchés publics

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

d) les loges foraines et les loges mobiles

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce signale que la tutelle à qui on envoie les règlements à l'avance pour avis nous dit que la redevance doit être fixée par jour et non plus par fête. Il conviendra donc de modifier le projet de règlement dans ce sens.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE demande si on ne pourrait pas simplifier.

Monsieur le Président répond que calculer par jour, c'est plus juste et que c'est l'intérêt des gens.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

e) les cirques et autres spectacles ambulants

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

f) l'exploitation de services de taxis

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

10. Prorogation et modification du règlement relatif à la taxe communale sur

a) les agences de paris de courses de chevaux courues à l'étranger

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) le personnel de bar

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) la force motrice

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

d) les chiens

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE propose la suppression de cette taxe qui, en définitive, ne rapporte pas grand chose.

Le Conseil, à l'unanimité sur la suppression de la taxe.

(voir délibération n° < >, pages < > et < >)

e) les dancings

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

f) les phone-shops

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

g) les night-shops

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

11. Prorogation et modification du règlement relatif à la taxe communale sur

a) les biens non-bâtiés en zones urbanisables

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) les constructions et reconstructions

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

12. Redevances applicables aux prestations rendues par les services communaux ayant l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans leurs compétences - modifications et prorogation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

13. Compte annuel 2015 du Royal Syndicat d'Initiative – prise d'acte.

Le Conseil, prend acte dudit compte + délibération sur le subside communal

Le Conseil, par vingt et une voix pour et quatre abstentions (MR+CDH+ECOLO/PS)

14. Plan triennal 2016-2018 Liège Europe Métropole – appel à projets supracommunaux.

Le Conseil à l'unanimité

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

15. Octroi de subsides en 2016 aux associations à caractère social et aux associations de retraités.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN estime que ces subsides devraient être beaucoup plus importants et propose, au minimum, de doubler ces montants.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff répond que ce débat est habituel, la commune n'aide pas ces associations uniquement par l'octroi de subsides, il faut tenir compte également de tout ce que la commune apporte comme aide à ces associations (transports de matériel, ...) Il s'agit de sponsoring technique

Le Conseil, par vingt-trois voix pour et deux abstentions (MR+PS+CDH/ECOLO)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

16. Adhésion à la Charte de l'Egalité des Chances des communes wallonnes.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

17. Plan de cohésion sociale – convention de partenariat entre la commune de CHAUDFONTAINE et le FOYER DE LE REGION DE FLERON – renouvellement.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

18. **Acquisition d'une parcelle terrain sur le site du Bois-les Dames à CHAUDFONTAINE.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

19. **Parc luminaires de CHAUDFONTAINE - remplacement de 15 luminaires par des LED - parking de la piscine de CHAUDFONTAINE.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

20. **Permis d'urbanisme pour un bien sis à EMBOURG portant sur la démolition d'une habitation, d'un garage et d'une annexe et sur la construction en lieu et place d'un immeuble comprenant 3 appartements, une création d'emplacements de stationnement en domaine public et l'adaptation du trottoir – décision relative à la modification de voirie communal.**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que l'on arrête pas de détruire des grosses maisons pour les remplacer par des immeubles à appartements.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement répond que, sur EMBOURG, il y a un bâti ancien.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff estime que cette manière de faire répond à une demande bien réelle car ces nouvelles constructions sont rapidement occupées.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

21. **Permis d'urbanisme introduit par le Service Public de Wallonie - DGO1-DIRECTION DES ROUTES DE LIÈGE – pour un bien sis N30, N62 et rue des Bruyères, sn et portant sur la démolition d'un bâtiment et l'aménagement d'un carrefour giratoire et des ses abords entre les N30, N62 et la rue des Bruyères - décision relative à la modification du domaine privé communal et d'une voirie communale.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

22. **Convention entre l'AIDE, la commune de CHAUDFONTAINE, la CILE, PROXIMUS et RESA relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux concernant la réhabilitation de l'égout de la rue du Hêtre Pourpre et la réfection des voiries rues du Hêtre Pourpre, Radoux Rogier et du Marronnier à EMBOURG - décision à prendre.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

23. **Ecole Marcel Thiry à MEHAGNE - travaux urgents de réfection de la toiture en zinc "joint debout" - approbation des conditions et du mode de passation - prise d'acte.**

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX demande quel est le type de système d'alarme pour ce bâtiment.

Monsieur le Président répond qu'il n'y a plus de permanence parce que cela coûtait fort cher et que, de toute façon, un membre du personnel de l'administration communale ne peut plus aller sur place, il doit appeler la police.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff ajoute qu'une vingtaine de caméra de surveillance vont être prochainement installée et 57 d'ici décembre.

Le Conseil prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

24. **Plan d'investissement communal 2013-2016 - modification n°2 - approbation du tableau des investissements mis à jour.**

Le Conseil, à l'unanimité prend acte dudit point (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

25. **Approbation du procès-verbal de la séance du 22/06/2016.**

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 22/06/2016.

POINT DEPOSE EN URGENCE

26. **Désignation d'un administrateur pour l'IILE**

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier désigne Monsieur Jacques QUOILIN.

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).<COMPTE RENDU + VOTE>.

QUESTIONS

1° Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX pose une question sur les bacs de fleurs situés rue de Mehagne.

Monsieur le directeur général rappelle qu'un procès a opposé un usager de la voirie qui avait embouti ces bacs à fleurs à la commune.

Par son jugement le tribunal a retenu que les bacs à fleurs étaient bien situés, bien éclairés, parfaitement visibles et que l'accident était dû à la vitesse inappropriée de l'usager.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, ajoute qu'au surplus cette voirie est réservée à la circulation locale

2° Monsieur le Conseiller Axel NOEL rappelle la situation des usines Magotteaux et demande si le conseil communal ne pourrait prendre une décision dans ce dossier, fût-elle symbolique en faveur de l'emploi

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond que nous avons rencontré les délégations syndicales leur souhait de voir maintenir une activité maximale sur le site. Vu les difficultés rencontrées exposées par MAGOTTEAUX, de nouveaux contacts sont prévus à la rentrée.

Je suis perplexe sur le vote d'une motion comme il est d'usage dans cette situation.

Monsieur le Président du Conseil communal, Daniel BACQUELAINE, ajoute que la délégation syndicale a bien perçu le soutien de la commune. Nous avons relayé les préoccupations des travailleurs. Les choses évoluent au mieux de ce qui est possible.

A 22:00, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une employée d'administration.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

2. Recrutement de gardiens de la paix-constatateur.

Mesdemoiselles les Conseillers Anne-Sophie BOFFE et Noémi JAVAUX distribuent les bulletins de vote aux conseillers et elles les récupèrent ensuite et procèdent à leur dépouillement, ce qui donne:

23 voix pour Monsieur PONCIN

23 voix pour Monsieur VANHERLE

2 voix pour Monsieur GODET

1 voix pour Monsieur CATIN

1 voix pour Monsieur GAUBLON

Ce qui donne un total de 50 voix exprimées sur 2 votes.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 22:30, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.